



Association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'armée

Association reconnue d'utilité publique depuis 1939

ADO

Le projet associatif

Le projet associatif de l'ADO se décline en 7 engagements. Ils témoignent de notre détermination à apporter des réponses concrètes aux besoins d'entraide :

1. **Exprimer une solidarité immédiate et durable à l'égard de toutes les familles endeuillées.**
2. **Accompagner plus étroitement le conjoint survivant confronté à de lourdes charges au regard de ses revenus.**
3. **Favoriser l'insertion professionnelle des orphelins en situation précaire.**
4. **Agir au profit des familles de militaires confrontées à un accident de la vie, en liaison avec l'action sociale des Armées.**
5. **Aider les personnes isolées, âgées ou handicapées.**
6. **Optimiser l'entraide au sein de l'armée de Terre en partenariat avec Terre Fraternité.**
7. **Agir au sein d'un réseau d'acteurs sociaux pour développer une entraide coordonnée.**



« C'est un vrai réconfort de vous savoir chaque année auprès de nous... Je parle avec mon grand de ses études futures... Vous rendez ses projets possibles, peut-être même ses rêves... »

Madame X, veuve depuis 6 ans, deux enfants de 17 et 14 ans.

➤ Mot du président

En septembre 2019, l'ADO fêtera son 80^{ème} anniversaire. Je résumerai ce parcours par « 80 ans au service de la famille militaire ». Car c'est bien de cela qu'il s'agit : servir l'intérêt général, toutes générations et situations confondues, quels que soient les aléas de la vie de chacun, en se concentrant sur un objectif : contribuer à apporter de l'espoir, de la compassion et de l'aide matérielle aux familles qui en éprouvent le besoin, en donnant la priorité à celles qui ont la charge d'élever des orphelins, mais sans oublier, ni nos anciens, ni ceux ou celles qui connaissent une difficulté passagère à un moment de leur vie professionnelle.

Servir l'intérêt général, c'est également placer l'action de l'ADO au sein d'une grande communauté de l'entraide, essentiellement associative. Chaque association poursuit des objectifs qui lui sont propres, surtout liés à son histoire. Mais toutes ont les mêmes préoccupations : identification des besoins, relation avec les acteurs institutionnels, accès aux ressources financières, efficacité de chaque action au profit d'une personne ou d'une famille.

L'ADO est animée depuis plusieurs années par la volonté de s'intégrer harmonieusement dans cette communauté. Elle le fait au sein de l'armée de Terre grâce au partenariat avec Terre Fraternité et les liens tissés avec les entraides spécifiques. Elle le fait en se proposant pour coordonner les activités de solidarité interarmées. Elle continuera de faire des propositions pour conforter le caractère collectif de l'entraide générale, dans le respect de chacun.

Ce bulletin présente les résultats de l'ADO en 2018. Mais il se veut également l'illustration de cette nécessité du développement des actions d'entraide sociale et de l'importance de cette coordination des actions. En effet, les besoins financiers se font plus importants si l'on veut non pas seulement « accompagner » nos orphelins, mais aussi se placer dans une démarche « d'égalisation des chances » en direction des familles les plus démunies. Il faut donc, au cours des cinq prochaines années, inscrire l'action de l'ADO dans une double dynamique « développement et coordination », avec le défi d'entraîner avec nous de nouveaux partenaires financiers.

➤ Bilan 2018

➤ 1 580 aides financières

Trois axes d'effort :

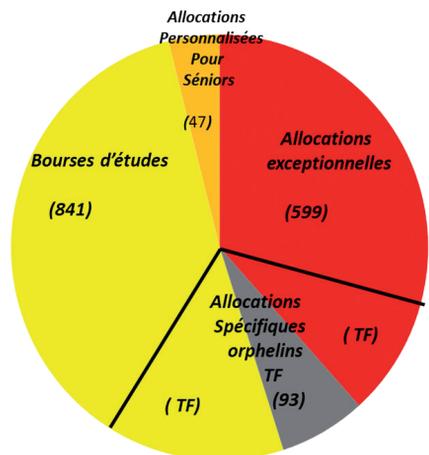
- familles endeuillées : 89 %
- personnes retraitées : 6 %
- personnel en activité : 5 %

Au profit de :

- communauté Terre : 87 %
- services interarmées : 13 %

➤ 1 300 000 €

- 38 % dans l'urgence
- 62 % dans la durée

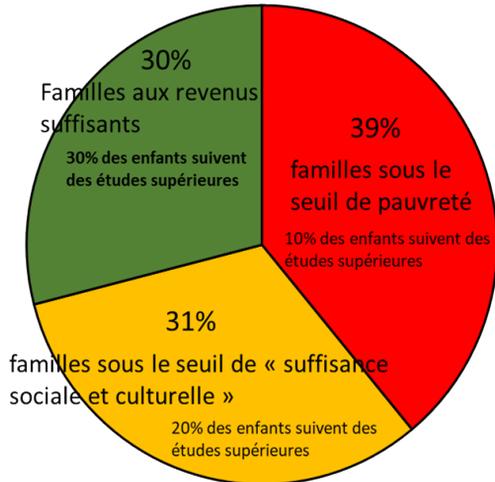


31% avec TF

➤ 3 engagements au profit des familles endeuillées

- Définir les priorités

Trois catégories socio-économiques (normes INSEE) qui déterminent trois niveaux d'engagement (E1, E2 et E3)



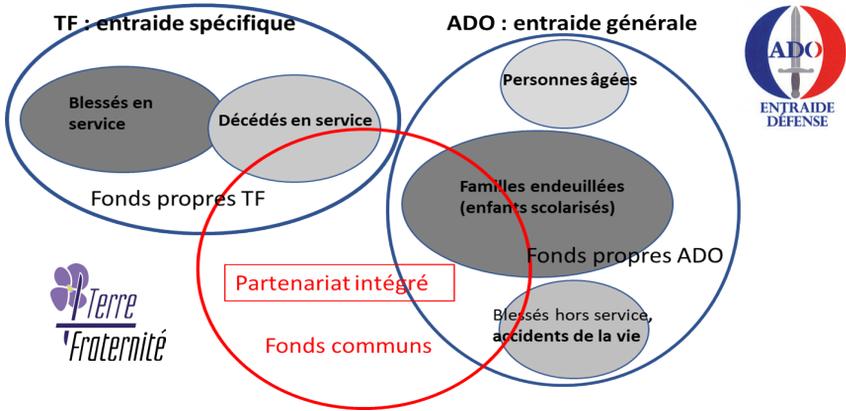
- Déterminer les actions

Mise en œuvre de trois niveaux d'engagement comprenant un tronc commun destiné à toutes les familles, puis des réponses aux difficultés du moment pour enfin prononcer des efforts significatifs dans l'aide apportée aux familles en situation de précarité.

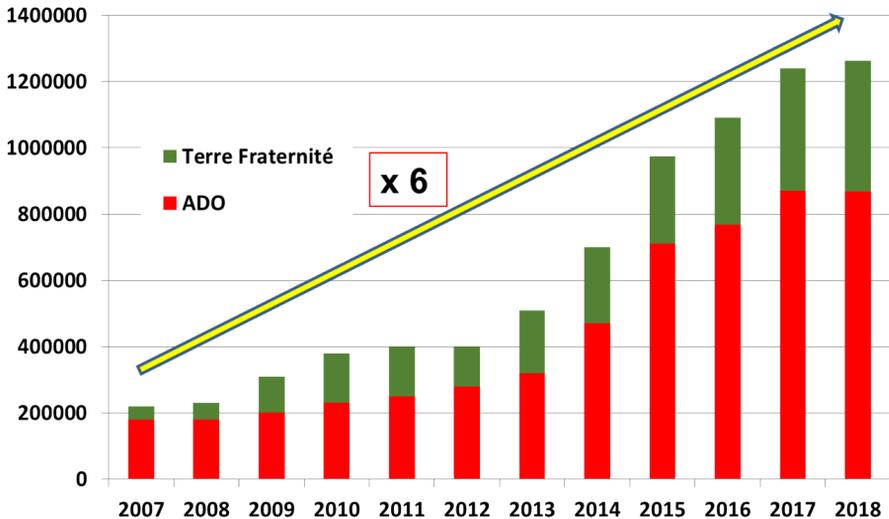
80 orphelins	Bourses d'études spécifiques Insertion professionnelle		E 3 = 160 000 € En 2023: 300 000 €
250 orphelins	Aides ponctuelles pour favoriser l'épanouissement social et culturel des enfants		E 2 = 250 000 €
500 familles 800 orphelins	Dans la durée Bourses d'études annuelles (forfaitaires)	Urgence année du décès	E 1 = 600 000 €
E1 : Exprimer une solidarité immédiate et durable auprès de toutes les familles E2 : Aider le conjoint survivant en difficulté face à ses charges éducatives E3 : Favoriser l'insertion professionnelle des orphelins en situation précaire			

➤ **6^{ème} engagement : optimiser l'entraide avec Terre Fraternité**

Ensemble pour éviter les redondances et concentrer les efforts



Des familles mieux secourues (€)



➤ 7^{ème} engagement : au cœur d'un réseau pour développer l'entraide

Depuis une douzaine d'années, l'ADO a multiplié les partenariats le plus souvent orientés vers le financement des bourses d'études accordées aux orphelins. Beaucoup d'entre eux revêtent également un volet opérationnel marqué par la circulation de l'information au profit d'une meilleure coordination avec une réelle capacité à concentrer les efforts. Cette politique de partenariat favorise donc la lisibilité de l'action associative.

Le logo de nos différents partenaires figure au dos de ce bulletin.

➤ Principes directeurs dans l'élaboration des partenariats

- Processus encadré : une convention pour une finalité claire
« l'ADO s'engage et rend compte des actions menées »
- Financement adapté : le partenaire maîtrise l'enveloppe et la durée
- Transparence : 100 % du don aux orphelins
- Des liens opérationnels : un réseau partagé qui améliore la proximité, l'écoute et la coordination nécessaire
- Solidarité reconnue : le partenaire est connu des différents autres acteurs, notamment institutionnels. Il l'est également des bénéficiaires
- Action en Interarmées : l'ADO peut alors se proposer comme interlocuteur associatif unique qui redistribue vers d'autres acteurs de proximité, conformément à la destination du don et à la vocation des associations réceptrices.

Une clé de répartition est proposée sur la base suivante :

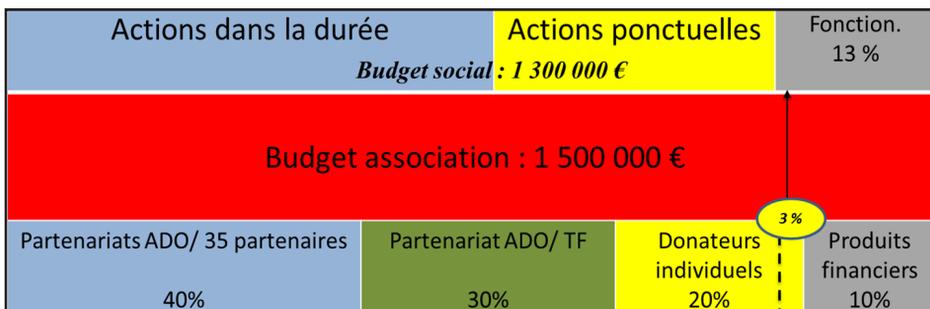
➤ Clé de répartition

Orphelins Armée de Terre et services communs		Orphelins Armée de l'Air	Orphelins Marine	Projets complémentaires
ADO 30%	Terre Fratér- ité 15%	FOSA 25%	ADOSM 20%	Autres 10%
Dons à vocation interarmées (orphelins ou blessés <u>et</u> orphelins) L'ADO réceptionne, émet le reçu fiscal et assure la bonne destination du don				

➤ Aujourd'hui : un modèle économique adapté

Un modèle économique adapté :

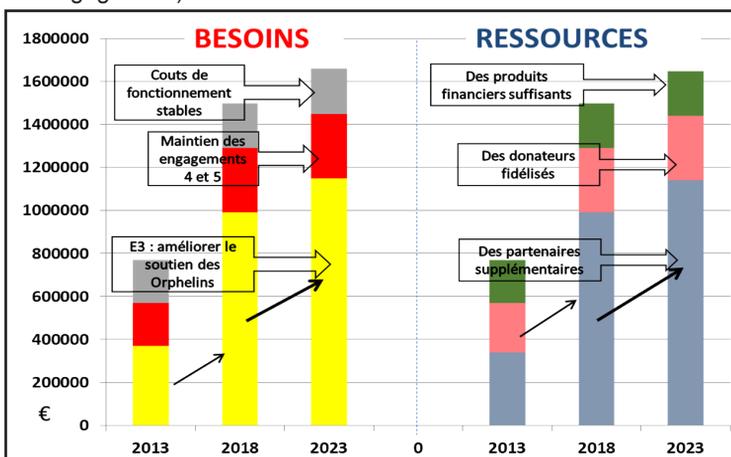
- Des coûts de fonctionnement maîtrisés : 97 % des dons exclusivement réservés au budget social
- Les partenariats financent 100 % des aides dans la durée (orphelins)



➤ Demain : « défi 2023 », mieux satisfaire le besoin

En 2014, l'ADO a planifié une vaste réévaluation de ses aides, étalée sur 10 années afin de permettre simultanément l'accroissement des ressources nécessaires. Le schéma ci-dessous présente le chemin parcouru jusqu'en 2018. Il reste à terminer, d'ici 2023, la montée en puissance du dispositif des bourses d'études attribuées aux orphelins en situation précaire (3^{ème} engagement).

Un budget social de 1,5 million d'euros nécessaire en 2023. Aidez-nous à relever le défi en permettant à des dizaines de jeunes de transformer leurs rêves en ambition.



➤ **Le conseil d'administration**

Président: GCA (2s) Jean-Tristan **VERNA**
Vice-présidents: M. Jacky **BERNE** et GDI (2s) Jean-Paul **MARTIAL**
Secrétaire générale: Lcl (er) Marie-France **CARABIN**
Secrétaire général adjoint: Lcl (er) Guy de **SAINT-GERMAIN**
Trésorier général: M. Jean-Claude **BONHOMME**
Trésorier général adjoint: OG2 (2s) Denise **BERNE**

Administrateurs :

M. Albert **ADIFEDILOR** – Major (er) Yves **AUBIN** – Gal (2s) Luc **BATIGNE**
Cne (r) Véronique **BONNEAU** – Lcl (er) Romain **BOUR** – M. Laurent **CAPELLE**
Lcl (er) Jean-Jacques **CHAMINADE** – M^{me} Marie **CHEREAU**
Cne (er) Christiane **DELPHIN-POULAT** – Ach (er) Évelyne **ECHEVARNE**
Gal (2s) Alain **LACORNE** – Adc (er) Françoise **SPINACCIA**
M^{me} Florence **TEXIER** – M^{me} Marie-Ange **THIERRY** – M. Grégoire **VERDON**
M^{me} Sabrina **VERRIER** – CRP Ingrid **VIGIER**

➤ **La délégation nationale**

Délégué général: général (2s) Robert **HERUBEL** 01 41 93 35 02
Assistante, chargée des aides sociales: adjudant-chef (er) Sabine **BOURION** (35 04)
Assistante, en charge des orphelins: M^{me} Brigitte **de GONZAGAT** (35 03)
Comptable, en charge des prêts et seniors: M^{me} Angélique **BRAMI** (35 06)

➤ **Les délégués locaux**

La liste des délégués locaux est consultable sur le site: entraide-defense.fr

Contacter l'ADO :

Case 104 - Fort neuf de VINCENNES - Cour des Maréchaux
75614 PARIS CEDEX 12

ado.paris@wanadoo.fr - www.entraide-defense.fr

La solidarité n'est pas obligatoire, elle est juste indispensable



Mémoire et solidarité



pour une solidarité efficace et durable



Edition juin 2019

